



**SESSION DE FORMATION  
EN DISTANCIEL**

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité

**Public**

Tout professionnel du secteur de la formation concerné par l'usage de l'IA

**Prérequis**

Exercer une fonction dans le secteur de la formation professionnelle

**Moyens pédagogiques**

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

**Intervenant**

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

**Modalités d'évaluation**

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

**Modalité de sanction**

Remise d'une attestation de fin de formation

## IA ET FORMATION : PRÉVENIR LES RISQUES JURIDIQUES

L'IA, et plus spécifiquement les IA génératives, est en train de révolutionner le secteur de la formation professionnelle. Bien qu'il soit peu probable que l'IA remplace entièrement les formateurs, son intégration croissante dans les pratiques de formation impose une évaluation approfondie des risques associés. Cette formation vous guidera dans l'analyse et la gestion de ces risques afin de mieux intégrer l'IA dans vos pratiques de formation.

### OBJECTIFS DE FORMATION

- > Connaître les textes réglementaires applicables à l'IA et évaluer leur impact sur la responsabilité des organismes de formation.
- > Comprendre les enjeux de l'IA en formation en tenant compte des obligations légales des organismes de formation.
- > Élaborer un diagnostic des risques liés à l'usage de l'IA au sein de votre organisme de formation.

### PROGRAMME

**IDENTIFIER LES TEXTES INCONTOURNABLES APPLICABLES A L'IA ET LEUR IMPACT SUR LES ORGANISMES DE FORMATION**

- Textes européens : Règlement général sur la protection des données (RGPD), AI Act, etc.
- Textes nationaux : Loi Informatique et Libertés de 1978 modifiée.
- Responsabilités du prestataire de formation liées à l'usage de l'IA en formation

**IDENTIFIER LES USAGES A HAUT RISQUE**

- Positionnement ou sélection des candidats.
- Construction de parcours individualisés (adaptive learning).
- Systèmes de gestion de l'apprentissage (LMS).

**IDENTIFIER LES LIMITES DE L'IA FACE AU CADRE JURIDIQUE FRANCAIS DE LA FORMATION**

- IA et notion d'encadrement pédagogique du formateur
- IA et notion d'assistance technique et pédagogique
- IA et fabrication des contenus sous le regard du droit de la propriété intellectuelle (droits d'auteur, licences, cession de droits, œuvres originales).

JOUR 1		JOUR 2	
 3h	 1h	 2h45	 0h15
9H-12H	Après-midi	9H00-12H00	



Classe virtuelle



Travaux individuels ou en sous-groupes (asynchrone)

Prévoir dans votre emploi du temps, un créneau entre les classes virtuelles pour réaliser les travaux qui seront demandés. Ils font partie intégrante de votre parcours d'apprentissage.



Évaluation



7 heures sur 2 jours



995 € HT (TVA 20 %)  
1 194 € TTC



De 3 à 9 personnes maximum

